



COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 18 du 10 novembre 2020

Loi recherche : un message de défiance vis à vis de la communauté scientifique

Le Sgen-CFDT ne peut que prendre acte de l'accord trouvé en commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi de programmation pour la recherche. Nous attendons de voir l'ensemble du texte mais nous pouvons d'ores et déjà dégager quelques éléments. Un certain nombre de nos propositions ont été entendues, comme la réécriture de l'amendement sur les libertés académiques, mais cela reste très insuffisant. La loi ne répond pas aux principales attentes de la communauté scientifique pourtant exprimées unanimement et malgré un investissement que le Sgen-CFDT continue à saluer. Le Sgen-CFDT continuera à œuvrer lors des discussions sur les textes réglementaires qui découlent de la loi pour porter ses revendications. Il accompagnera ses équipes pour que les dispositions laissées à la main des établissements, comme le recrutement de chaires juniors, ne soient pas utilisées.

Pour le Sgen-CFDT le texte issu de la CMP renvoie un message de défiance vis-à-vis de la communauté scientifique alors qu'elle est aujourd'hui, comme toute la population, fortement éprouvée par la crise sanitaire. Les agents jouent pleinement leur rôle pour continuer à faire fonctionner des établissements dans lesquels les formations se déroulent en grande partie en distanciel. Le travail réalisé par les équipes pédagogiques soutenues par tous les autres personnels est considérable. Elles tentent de limiter par tous les moyens le décrochage massif des étudiants. Pour cela, elles y consacrent beaucoup de temps, tout en continuant à mener leurs travaux de recherche et pour certains à exercer des fonctions de gestion collective des établissements.

Le message de défiance qu'envoie ce texte est multiple et s'inscrit dans une ambiance générale d'attaques contre le monde scientifique. Le mode de financement exclusivement basé sur les appels à projets semble dire aux équipes que l'État ne leur fait pas confiance sur le choix de leur

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr

objet de recherche et sur l'utilisation de l'argent public. Le choix de développer des emplois dérogeant aux règles générales de la fonction publique et de l'emploi pérenne, en particulier titulaire, s'appuie sur la fausse certitude portée par d'aucuns que les équipes de recherche seraient incapables de se reconvertir à la fin d'un projet financé. L'amendement, heureusement réécrit, portant sur les libertés académiques visait à rattacher celles-ci au respect des valeurs de la République comme si les personnels de la recherche ne respectaient pas ces mêmes valeurs. Bref, là où les personnels auraient pu espérer de la reconnaissance, ils ne reçoivent hélas que de la défiance.